



**Administration communale de Froidchapelle**

**FEUILLE COMMUNALE N° 3 - AVRIL 2018**

## **FUTURS PARENTS NON MARIÉS ?**

**ATTENTION, CHANGEMENTS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2018 !**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, la législation en matière de reconnaissance d'enfant a été adaptée. Désormais, la reconnaissance se fera en deux étapes et uniquement sur rendez-vous.

Tout d'abord, il sera obligatoire d'établir une déclaration de reconnaissance préalablement à l'acte de reconnaissance. Cette déclaration ne pourra être établie que sur base de la production d'un ensemble de documents. Ensuite, les futurs parents signeront l'acte de reconnaissance. Plus d'informations sur le site [www.froidchapelle.be](http://www.froidchapelle.be) ou auprès de notre service état civil : Mme PIROTTE Justine 060/45.91.59.

## **CEREMONIES DU SOUVENIR 1940-1945**

Vous êtes cordialement conviés aux cérémonies du Souvenir 1940-45 se dérouleront le lundi 8 mai 2018.

- 10 h 00 : réunion et visite au cimetière de Fourbechies
- 10 h 15 : réunion et visite au cimetière de Froidchapelle
- 10 h 30 : eucharistie du souvenir en l'église de Froidchapelle
- A l'issue de la messe, salut au monument aux morts des deux guerres



## **UN NOUVEAU DEPART POUR VOTRE ANCIEN VELO**

**Collecte dans les recyparcs le samedi 28 avril**

*Vous possédez un vélo en bon état dont vous ne vous servez plus ? Rendez-vous le samedi 28 avril dans votre recyparc pour le déposer et lui donner une seconde vie !*

Les résolutions sportives du début d'année sont abandonnées ? Les enfants ont grandi ? Vous êtes passé à l'électrique ? Autant de raisons pour lesquelles vous souhaitez vous débarrasser d'un vélo qui encombre votre remise, votre garage ou votre hall d'entrée... Ipalle et les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets vous proposent de le déposer dans un recyparc proche de chez vous lors de la prochaine collecte de vélos en bon état, le samedi 28 avril prochain. Les deux-roues seront ensuite valorisés à travers des projets solidaires et pourront donc être utilisés par d'autres personnes au lieu de finir dans le conteneur des métaux.

Envie de (re)donner ?

En déposant vos vélos, ceux-ci prendront un nouveau départ puisqu'ils seront remis à des associations - ateliers vélos, services communaux, groupements locaux, etc. - qui les remettront en état avant de les redistribuer.

L'action « Un vélo sympa servira deux fois ! » vise aussi à promouvoir le réemploi en sensibilisant la population à la prévention des déchets. Avant de jeter, pensons réutilisation : nos objets en bon état dont nous ne nous servons plus, de l'électroménager au meuble en passant par la vaisselle, peuvent encore avoir un usage et faire plaisir à de nombreuses personnes. Le don, la revente, la réparation, sont autant d'actions qui participent concrètement au développement durable.



# 22 AVRIL

## FROIDCHAPPELLE

DÈS 10H30

Faites de  
la CULTURE

« CARREFOUR DES ARTS »  
TERRE DES POSSIBLES

PWDR  
2014-2020  
PROGRAMME  
WALLON DE  
DÉVELOPPEMENT  
RURAL

FAÏTES DE LA CULTURE  
TERRE DES POSSIBLES



**ANIMATIONS • CONCERTS • SPECTACLE  
PRODUCTEURS LOCAUX • ARTS DE LA RUE**

**RENSEIGNEMENTS : 0475/44.09.63**



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural:  
l'Europe investit dans les zones rurales.



Monsieures  
Centre Culturel Local



Le botte du Hainaut



INFOR JEUNES  
COUVIN



A.S.A. BIVVIL  
Centre Culturel de Athys



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

UNE ORGANISATION DU GAL DE LA BOTTE DU HAINAUT  
UNE INITIATIVE DES CENTRES CULTURELS DE CHIMAY, MONNIÈRES ET SIVRY-RANCE, ET D'INFOR JEUNES COUVIN



# PROGRAMME



- 11H00 : MIMILE (CHANSONS WALLONNES)**
- 12H30 : RBB (ROCK BLUES BAND)**
- 13H30 : SOUSA SCHLEB (DUO JAZZ BLUES NEW ORLEANS)**
- 14H00 : KAURUM (CHORALE)**
- 15H00 : AMELIE AND KAUSS (POP/ROCK)**
- 16H00 : JEUNESSE NOMADE (THÉÂTRE)**
- 16H30 : TEDDY MAES (ELECTRO)**
- 18H00 : FRACABAN**
- 18H30 : LA MENACE (RAP)**

- 10H30 & 16H00 : INITIATION AU DJEMBÉ**
- 14H30 : RAVE ON (ÉLECTRO)**
- 13H30 & 15H30 : ANIMATIONS LANGUES**
- 11H30 & 13H30 : JONGLERIE**
- JEUX POUR ENFANTS**
- PHOTOMATON**
- ANIMATION MAGMA (LES CAPRICES DE LA TERRE)**
- MICRO-TROTTOIR**
- DISTRIBUTION DE GRAINES + PLANTATION D'ARBRES**
- BALADES DÉCOUVERTES DU PATRIMOINE (10H00 & 14H00 & 16H00)**
- LOTÉRIE LÉGENDAIRE (11H00 & 13H00 & 14H30)**
- ESPACE D'EXPRESSIONS**
- LE PARLÉ DE LA BOTTE**
- JEUX ENFANTS**
- PRODUCTEURS LOCAUX & ARTS DE LA RUE**

**UNE ORGANISATION DU GAL DE LA BOTTE DU HAINAUT**

**UNE INITIATIVE DES CENTRES CULTURELS DE CHIMAY, MOMIGNIES, SIVRY-RANCE ET D'INFOR JEUNES COUVIN**

**EN PARTENARIAT AVEC : MAISON DE JEUNES DE BEAUMONT / MAISON DE JEUNES DE FLORENNES / MAISON DE JEUNES "LE 404" DE COUVIN  
FÉDÉROCK / LOISIRS ET VACANCES / BOULLONS DE CULTURES / 1,2,3 DANSES / MAGMA / LES PATWÉSAN / FONDATION RURALE DE WALLONIE  
LOLLOPOP / HAINAUT DÉVELOPPEMENT / ARTICLE 27 / FOCALÉ 78 / GROUPE D'ACTION LOCALE DE LA BOTTE / PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE FROLDCHAPELLE  
COMMUNE DE FROLDCHAPELLE / ACADÉMIE DE LA BOTTE DE HAINAUT / BIBLIOTHÈQUE DE FROLDCHAPELLE / RADIO SALAMANDRE ET LES CITOYENS DU TERRITOIRE**



## **Vos déchets de cuisine acceptés dans les recyparcs du Sud-Hainaut**

***Ipalle Sud-Hainaut démarre la collecte des déchets de cuisine dans ses quatre recyparcs. Les habitants des sept communes du Sud-Hainaut ont ainsi la possibilité de délester leurs sacs-poubelle des matières organiques pour les apporter dans l'une de ces quatre implantations.***

Cette opération intervient en complément du compostage à domicile et du compostage de quartier encouragés par Ipalle depuis de nombreuses années, pour offrir la possibilité à ceux qui ne les pratiquent pas de séparer leurs matières organiques des autres déchets non recyclables jetés à la poubelle.

Les quatre recyparcs (parcs à conteneurs) du Sud-Hainaut, à savoir celui de Chimay, de Momignies, de Sivry et de Thuin, accueillent à partir du 3 avril vos déchets de cuisine. Un conteneur spécifique est destiné à recevoir les matières organiques : n'hésitez pas à vous adresser aux préposés qui vous guideront avec plaisir.



*Deux possibilités pour alléger votre sac-poubelle : le compostage à domicile/de quartier ou l'apport de vos déchets de cuisine dans l'un des recyparcs Ipalle.*

Concrètement, comment cela se passe ? Les citoyens des sept communes membres d'Ipalle Sud-Hainaut disposant d'une carte d'accès au recyparc (celle-ci peut être obtenue gratuitement sur demande au gardien) peuvent amener gratuitement leurs déchets de cuisine. Cette collecte s'adresse toutefois uniquement aux particuliers : les déchets de cuisine provenant de collectivités ne sont pas acceptés.

Les déchets concernés dans le cadre de cette opération sont les matières organiques, compostables, à savoir les déchets de cuisine (restes de fruits et légumes, aliments périmés, coquilles d'œufs, marc de café, etc.), les essuies-tout, les mouchoirs en papier usagés, les litières biodégradables de petits animaux domestiques. Seront par contre refusés, les liquides, les pièces de viande et de poisson en quantités importantes, les déchets de jardin, à déposer dans le conteneur « végétaux » (tontes, feuilles...), les emballages alimentaires, les mégots de cigarettes, les litières non biodégradables, les langes, les cendres, les déjections canines...

### **Pratiques, les bio-seaux**



Tout récipient (en plastique de préférence) peut bien sûr convenir pour transporter ces déchets mais pour faciliter leur stockage à domicile et leur transport, Ipalle propose dans les recyparcs concernés la vente de bio-seaux au prix de 5 €. D'une contenance de 25 litres, ceux-ci s'avèrent particulièrement adaptés puisque leur couvercle se scelle d'un simple mouvement de la poignée. Des raclettes seront mises à disposition pour pouvoir bien les vider. L'achat du bio-seau n'est bien sûr pas obligatoire.

Des housses en plastique à placer dans le bio-seau sont également disponibles (1 €/ 10 housses). Cependant, cette « protection » génère des déchets supplémentaires et ne s'avère pas nécessaire. On recommande plutôt de placer un journal ou des copeaux de bois dans le fond du récipient afin de faciliter son nettoyage.



## **Continuez à composter !**

L'apport de ce nouveau type de déchets dans les recyparcs se fait sur base volontaire, dans une démarche de réduction de l'incinération des déchets et de diminution des sacs payants pour les déchets ménagers.

Les matières collectées rejoindront l'unité de biométhanisation de la société Vanheede à Quévy (production d'électricité).

L'intercommunale de gestion de l'environnement Ipalle, sceptique quant à l'intérêt de la collecte sélective des déchets organiques à domicile, aurait-elle viré sa cuti ? Non, du tout, mais la collecte des organiques préconisée par le nouveau Plan wallon des déchets s'avère beaucoup moins coûteuse si elle se fait par le biais de points d'apports volontaires que par le porte-à-porte. Rappelons que ledit Plan envisage, à l'échéance 2025, la généralisation de la séparation de la fraction organique des ordures ménagères.

Bref, cette nouvelle collecte n'empêchera pas l'intercommunale de toujours privilégier la promotion du compostage à domicile, avec le retour des déchets organiques à la terre et le respect du cycle naturel.

## **Tri des PMC : rien ne change en 2018**

Il semble que l'annonce de la collecte des P+MC en 2019 suscite la confusion dans l'esprit de nombreux citoyens. L'intercommunale IPALLE précise que la collecte des P+MC, incluant tous les types d'emballages plastiques, n'est pas encore d'application dans les 23 communes de Wallonie picarde et les 7 communes du Sud-Hainaut. Dans ces entités, les règles de tri en vigueur restent donc actuellement les mêmes pour les PMC : uniquement les bouteilles et flacons en Plastique, les emballages Métalliques et les Cartons à boissons.

### **Voici un petit rappel des déchets acceptés dans les PMC :**

#### Bouteilles et flacons en plastique :

Bouteilles de boissons ou de crèmes  
Flacons d'adoucissants, de produits d'entretien, de gels douche

#### Emballages métalliques :

Boîtes de conserve  
Cannettes  
Aérosols alimentaires et cosmétiques  
Plats et barquettes en aluminium  
Couvercles et bouchons métalliques  
Capsules de bouteilles

#### Cartons à boissons :

Briques de boissons  
Berlingots, etc.

*Les récipients doivent être aplatis et vidés de leur contenu.  
Dans les recyparcs, les PMC sont collectés sans sacs bleus.*



IPALLE rappelle par ailleurs que les plastiques souples (films d'emballage et sachets en plastique, films à bulles d'air, housses en plastique) font quant à eux l'objet d'une collecte spécifique : ils peuvent être déposés dans les big-bag prévus à cet effet dans les 26 recyparcs exploités par l'intercommunale.



Ouvert à tous les habitants de l'entité de Froidchapelle !

# Atelier Repair café

Jetter? Pas question!

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés !

Amenez vos vêtements, appareils électriques, vaisselle, bicyclette, jouets... (objet/personne) et qui n'a rien à réparer, prend un café avec les autres !

Des réparateurs à votre disposition !

J'ai on répare...



Tronçonneuse



Sèche-cheveux



Grille-pain



Aspirateur



Tourne-disque



Vêtement



Vélo

Informations:

Noémie du PCS : 0497/64 88 64

Tous les 2<sup>èmes</sup> vendredis du mois de 15 h à 18 h

Le Trait d'Union



Parc résidentiel le Bosquet 197 à 6440 Fourbechies

Organisé par



Avec le soutien de



# MATINÉE FORMATION ALE 5

DYNAMIQUE "EMPLOI"  
BOTTE DU HAINAUT

MARDI 24 AVRIL 2018

**Venez intégrer une formation qualifiante !  
Venez rencontrer votre futur employeur !**

Le Mardi 24 Avril, rendez-vous au Hall Omnisports de Rance de 9h à 12h.

Venez rencontrer de nombreux Organismes de Formations pouvant vous proposer de nouvelles possibilités d'orientation et vous présenter directement auprès de l'employeur qui recherche quelqu'un possédant VOTRE PROFIL !

Des offres d'emploi de notre région et des alentours seront disponibles par le biais de plusieurs acteurs régionaux et des employeurs seront présents afin de rencontrer les candidats dont ils ont besoin !!

Des espaces seront également dédiés aux Futurs Indépendants, à la Création d'Entreprises, au Co-Working et au Groupement d'Employeurs.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre (pensez à vous munir de CV) afin de profiter de cette opportunité de formations et d'emplois !!

Pour plus de renseignements, prenez contact avec l'ALE de votre commune.

Une organisation des ALE (FOREM) de :

Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Mornignies et Sivry-Rance – 071/33.13.04 – 060/45.62.28

Avec le soutien des Administrations communales de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Mornignies et Sivry-Rance, du Centre Culturel Local de Sivry-Rance et de la Wallonie



## MOBILESEM - LOCATION DE SCOOTER



MOBILESEM.BE

Besoin d'un moyen de transport économe ?

CLASSE B



3€/jour\*

**LOCATION**

Scooter à prix démocratique !\*

**0800 / 15 230**  
numéro gratuit

\*voir conditions

**À CHIMAY**



Votre partenaire Mobilité dans le sud  
de l'Entre-Sambre-Et-Meuse

## MOBILESEM c'est aussi...

### Un service Centrale de Mobilité

- Infos sur les horaires de bus et de trains
- Trajets avec les taxis sociaux, les transporteurs locaux et les chauffeurs bénévoles
- Toutes les solutions pour vous aider à vous déplacer



### Un service permis B

- Théorie
- Pratique
- Remédiation



### Un Atelier vélo

- Réparation
- Location
- Vente de vélos d'occasion
- Sécurité routière



### Écomobilité

- Nouveaux services mobilité
- Carburants alternatifs
- Covoiturage - comOn



### Communes de l'Entre-Sambre-Et-Meuse

**0800 / 15 230**  
numéro gratuit

**info@mobilesem.be**   

Siège Social : 181 rue du Moulin 5600 Philippeville

### LIEU DE LOCATION :

**MOBILESEM Atelier vélo -**  
Chaussée de Couvin 15b 6460 Chimay  
Tel : 0476 / 05 87 33 - velo@mobilesem.be

Ed. Responsable - O. Fournier - MOBILESEM 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique

## DECLARATIONS FISCALES 2018

Le Service public Finances va organiser une séance d'aide au remplissage des déclarations fiscales 2018 le jeudi 7 juin 2018 de 9 à 12 h et de 13 h à 16 h à la Maison communale (salle du conseil/des mariages), Place Albert I<sup>er</sup> 38 à 6440 Froidchapelle.

Trois agents seront présents. Afin de faciliter leur travail et de pouvoir satisfaire le plus de citoyens possible, le remplissage se fera uniquement sur rendez-vous pris préalablement (au plus tard le 4 juin 2018) auprès de Madame AELGOET Anne, directrice générale - 060/45 91 41 ou par mail : [anne.aelgoet@commune-froidchapelle.be](mailto:anne.aelgoet@commune-froidchapelle.be).

Pour vous présenter à cette séance, vous devez vous munir de votre carte d'identité et de votre code ainsi que de tous les documents utiles pour votre déclaration.

Si vous souhaitez faire remplir la déclaration d'une autre personne, vous devez également être en possession de sa carte d'identité, de son code et de l'original de la déclaration fiscale 2018 signée.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter Madame AELGOET Anne dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.



Il y a cinq sites nucléaires en Belgique. Les plus importants sont les centrales nucléaires de Doel et de Tihange. Il y a aussi les sites de Mol, Dessel et Fleurus. Deux centrales nucléaires se situent également à moins de 20 km de nos frontières, à Borssele (Pays-Bas) et Chooz (France).

Le risque d'un accident nucléaire sur l'un de ces sites est faible mais ne peut pas être tout à fait exclu. Il est dès lors important que vous connaissiez aussi le risque nucléaire, les actions des autorités et la bonne manière de vous protéger.

## Qu'est-ce que le risque nucléaire ?

Les centrales nucléaires mais aussi le secteur médical et industriel, utilise la radioactivité, par ex. pour la production d'électricité ou d'imagerie médicale. La radioactivité est un phénomène naturel. Notre corps reçoit chaque jour une dose de radiation provenant de la terre et de l'univers. Cependant, une exposition à une dose importante de radiation peut affecter la santé.

Si malgré le vaste système de sécurité, quelque chose tournait mal dans une installation nucléaire, plusieurs procédures et plans d'urgence entrent en vigueur. Ceux-ci doivent faire en sorte que les conséquences de l'incident restent limitées pour l'homme et l'environnement.

Un rejet radioactif peut, exceptionnellement, se produire dans l'air, l'eau ou en surface. Il y a un risque de contamination (particules radioactives sur la peau ou les vêtements) ou d'irradiation (rayonnement radioactif à distance) en cas de libération de matières radioactives.

## Que font les autorités ?

Les autorités et les exploitants des installations nucléaires collaborent pour limiter les risques au minimum. L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) contrôle la sécurité des sites nucléaires de manière stricte. Elle contrôle si toutes les conditions de sécurité ont été strictement respectées.

Comme il est impossible d'exclure une situation d'urgence, les autorités, exploitants et services de secours rédigent des plans d'urgence qu'ils testent régulièrement. A l'aide de ces plans et procédures, ils tentent d'avoir aussi rapidement que possible la situation d'urgence sous contrôle et de limiter au maximum l'impact sur la population et l'environnement.

## Que puis-je faire ?

Si un accident nucléaire se produisait quand même, protégez-vous contre la radiation ou la contamination en vous mettant à l'abri.

1. Rentrez et restez à l'intérieur
2. Fermez portes et fenêtres et coupez les systèmes de ventilation.
3. Écoutez les recommandations des autorités.

Les autorités peuvent aussi conseiller aux riverains d'un site nucléaire, aux jeunes de moins de 18 ans, aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent de prendre des comprimés d'iode. Il est possible d'aller chercher gratuitement et préventivement des comprimés d'iode chez le pharmacien. Informez-vous sur [www.risquenucleaire.be](http://www.risquenucleaire.be) si vous devez aller chercher des comprimés d'iode.

Cette campagne est une initiative du Centre de Crise, suite à l'actualisation du plan d'urgence nucléaire national.

Vous voulez en savoir plus ? Surfez sur [www.risquenucleaire.be](http://www.risquenucleaire.be)



# AGENDA

**Mardi 17 avril à 19 h à la Maison de Village de Vergnies (rue Prestemont) : dernière réunion d'information et de consultation dans le cadre du Programme communal de Développement rural.**

**Jeudi 19 avril à 14 h : jeux de société (cartes...) des 3x20 de Froidchapelle à la cafétéria du hall omnisports. Renseignements : Marie-Léone PONSELET (060/41 16 31).**

**Vendredi 20 avril de 13 h 30 à 15 h 30 : danse country au Trait d'Union - P.R. Le Bosquet 197 à Fourbechies. Danser une passion à partager. Danser, ça s'apprend. Danser pour se retrouver. Danser en toute convivialité. Renseignements : Plan de Cohésion sociale - Noémie AELGOET - 0497/64 88 64 - 060/45 91 49.**

**Jeudi 26 avril à 14 h : réunion des 3x20 de Boussu-lez-Walcourt au foyer culturel.**

**Mardi 1<sup>er</sup> mai à la salle « Nos Loisirs » de Vergnies : dîner dansant (cochon à la broche) animé par Guy Tillieux. Renseignements et inscriptions : Nadège MATAGNE au 0498/74 94 98.**

**Mardi 1<sup>er</sup> mai à partir de 8 h au bike-park des lacs de l'Eau d'Heure : 2<sup>e</sup> « Bike Day » de l'équipe Wanty-Groupe Gobert. 8 h : ouverture. 8 h 30 : départ des randos libres. 8 h 30 : départ en peloton encadré de la cyclo des 120 km. 8 h 45 : départ en peloton encadré de la cyclo de 80 km. 9 h : départ en peloton encadré de la cyclo de 40 km. 9 h 30 : 2<sup>e</sup> départ en peloton encadré de la cyclo de 80 km. Dès 9 h : ouverture et accès libre aux pistes du bike-park et ouverture du village des partenaires. Dès 9 h 30 : démonstrations de trial, big air bag, slalom, free ride, test de vélos... Toute la journée : meet and greet avec les coureurs et le staff Wanty-Groupe Gobert. Ravitaillement offert à tous les participants inscrits. Les randos en peloton sont strictement réservées aux personnes inscrites (pelotons limités à 150 personnes). Entrée gratuite. Parking à proximité. Parking pour vélos. Restauration. Démonstrations. Ateliers mécaniques. Vélos en test. Ambiance familiale.**

**Mercredi 2 mai à 14 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle : conférence organisée par les 3x20 de Froidchapelle sur le thème « Le permis de conduire et nous ». Renseignements : Marie-Léone PONSELET au 060/41 16 31.**

**Vendredi 4 mai de 15 h 30 à 18 h 30 : collecte de sang à la salle des fêtes de Froidchapelle.**

**Samedi 5 mai à partir de 8 h aux lacs de l'Eau d'Heure : Amphiman. 3 distances : 18, 28 et 38 km.**

**Samedi 5 mai de 10 h à 17 h : marché aux fleurs et portes ouvertes à l'école de Fourbechies. Vente de plantes vivaces, annuelles, légumes à repiquer, terreau, suspensions, déco... Bar et petite restauration toute la journée. Renseignements : Anne MOTTE au 060/41 24 31.**

**Samedi 5 mai au Pont Van Hastel à Froidchapelle, concours de pêche à la truite organisé par la société « Les Ponts ». 3 manches de 45 minutes - 1<sup>ère</sup> à 13 h 30. Inscription : 20 € à partir de 12 h. Pêche uniquement aux appâts naturels. Nombreux lots. Buvette. Petite restauration. Classement séparé pour les jeunes.**

**Mardi 8 mai de 9 h 30 à 13 h : atelier cuisine au Trait d'Union - P.R. Le Bosquet 197 à Fourbechies. Cuisinez et dégustez ensemble. Menus équilibrés et variés en fonction des saisons. Participation : 4 €. Inscriptions : Noémie AELGOET au 0497/64 88 64 - 060/45 91 49.**

**Jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 mai : tournoi de football au F.C. de Boussu-lez-Walcourt. Jeudi 10 mai à 14 h : tournoi Jeunes U8 et passage de la sortie de la Marche. Vendredi 11 mai à 19 h : match Equipe Premières. Samedi 12 mai à 20 h : trail des Lacs de l'Eau d'Heure by Night. Renseignements : Michaël RIGOTTI au 0497/97 01 01.**

**Vendredi 11 mai de 15 h à 18 h : atelier Repair Café au Trait d'Union - P.R. Le Bosquet 197 à Fourbechies. Jeter ? Pas question ! Ici on répare vêtements, tronçonneuse, sèche-cheveux, grille-pain, tourne-disque, vélo... et encore bien d'autres. Des réparateurs à votre disposition. Renseignements : Noémie AELGOET au 0497/64 88 64 - 060/45 91 49.**

**Samedi 12 mai à 21 h : Trail by Night au départ du terrain de foot de Boussu-lez-Walcourt. 3 distances : 9 km (75 D+), 16 km (170 D+) et 31 km (500 D+). Renseignements au 0472/77 16 42.**

*Le dicton d'avril : Avril rude, cochon mort. (dicton breton)*

*Editeur responsable : Willy DECUIR - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle*





## Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...

### Permanences sociales

Le lundi, le mercredi et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.



### Permanences allocations de chauffage

- A Froidchapelle (salle du conseil du CPAS, rue de la Station 83) les jeudis 26/04 et 31/05 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30, les jeudis 19/04 et 24/05 de 13 h 30 à 15 h 30.
- A Boussu-lez-Walcourt (centre culturel, Grand-Place 3) les jeudis 19/04 et 24/05 de 8 h 30 à 11 h 30.
- Le fonds mazout fonctionne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- Un même montant de 0,14 €/l est accordé pour les factures dont le prix au litre est inférieur à 0,93 €.
- Allocation minimum de 210 € pour 1.500 litres.
- Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1.500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

### Permanences juridiques

Les mardis 17/04 et 29/05 de 13 h à 15 h. Entre 13 h et 14 h, la permanence (assurée par Maître Elisabeth ROOBROECK, avocate au barreau de Charleroi) est réservée aux personnes ayant pris un rendez-vous au préalable au 060/51 01 20 entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence est libre.

### Permanences médiation de dettes

Prochaine permanence : le lundi 07/05 de 13 h à 15 h sur rendez-vous.

### Permanences de 2 écrivains publics (sur rendez-vous au 060/51 01 20)

Assurées par Monsieur Alain BAUMAN (rédaction de lettres et documents, curriculum vitae, corrections de textes : orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords...) et par Danielle, qui vous aide - gratuitement et en toute confidentialité - à comprendre et rédige avec vous : documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres, courriers personnels, réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études, récits de vie, démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations)...

### Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles conventionnées "article 27" et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS, qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

### Guidance énergétique

Aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité. Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous au préalable auprès de notre service social (060/51 01 21).

### Matinée Emploi-Formation de la Botte le mardi 24 avril 2018 à Rance

Le CPAS de Froidchapelle assurera le transport des personnes qui désirent se rendre à la « Matinée Emploi-Formation » à Rance (hall omnisports) le mardi 24/04/2018. Uniquement sur réservation au 060/51.01.20.

Alain VANDROMME, Président - CPAS - Rue de la Station 83 - 6440 FROIDCHAPELLE -  
Tél. : 060/51 01 20 - 060/51 01 21 - [cpasfroidchapelle@hotmail.com](mailto:cpasfroidchapelle@hotmail.com)